

**FICHE DE PRISE DE DÉCISION**

Fiche de prise de décision : RHAC-2015-107
Direction des ressources humaines et amélioration continue
Service : Relations du travail et santé sécurité
Objet : Paiement des libérations syndicales cols bleus de 2011 à 2014
Date : 9 octobre 2015

**ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)**

Les clauses de libérations syndicales des cols bleus sont prévues à la convention collective et prévoient les modalités dans le cas où le salaire des salariés est remboursable par le Syndicat. Les sommes dues par le Syndicat à titre de remboursement des libérations syndicales utilisées avant le 31 décembre 2014, ainsi que les modalités de remboursement, font l'objet d'une lettre d'entente à intervenir avec le Syndicat des employés municipaux de Lévis, section locale 2334 SCFP.

**ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)**
**ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION**
**FINANCEMENT (coûts/poste budgétaire/impacts budgétaires 2015-2016-2017)**

Coûts	Impacts	2015	2016	2017
		190 584 \$		

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires  Oui  Non

Commentaires : Aucun impact budgétaire.

Financement déjà autorisé par :

- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : 1-01-234-10-026
- Règlement d'emprunt spécifique RV-\_\_\_\_\_, Poste budgétaire : \_\_\_\_\_
- Règlement « Omnibus » RV-\_\_\_\_\_, résolution CE-\_\_\_\_\_
- Autre (spécifier) : \_\_\_\_\_, résolution CV-\_\_\_\_\_

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

**Commentaires**

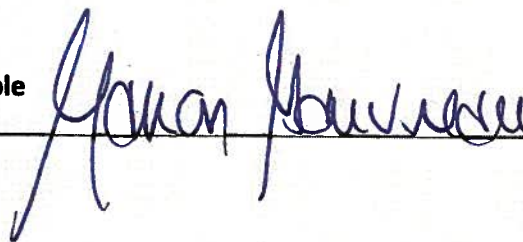
Numéro du projet PTI : _____	Montants	2015	2016	2017
		_____	_____	_____

Compensation :  ou N/A

Projet subventionné :  Oui  Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : \_\_\_\_\_

Signature du responsable  
d'activité budgétaire



Date : 30/10/15

**ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)**

CE du 10 novembre et CV du 16 novembre 2015

**PERSONNES CONSULTÉES**

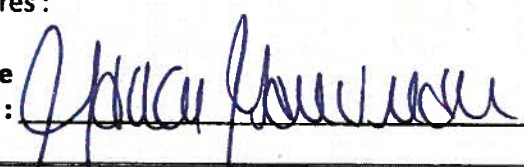
Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
Me Jacques Nadeau, chef de service RLTSST	18/09/2015	Validation légale

**RECOMMANDATION (énoncé)**

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville d'autoriser Monsieur le Maire et la Madame la Greffière à signer la lettre d'entente à intervenir entre les parties.


**UNE COPIE DOIT ÊTRE EXPÉDIÉE AUX PERSONNES CONSULTÉES**

Liste des pièces jointes : Lettre d'entente 2015-04

Préparé par : <u>Christian Lortie</u>		Titre d'emploi : <u>conseiller RLT &amp; SST</u>	
Recommandé par :			
Jacques Nadeau Chef de service	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiale manuscrites Titre d'emploi	
Commentaires :			
Signature de la direction : 		Date : 30/10/15	

<b>COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE</b>

Signature de la  
Direction générale :



Date : 4/11/2015